

Noms et fonctions du/des porteur(s) de projet : Carole Berger, MCF usmb ; Edouard Gentaz, professeur, Université de Genève ; Anne Lafay

(Seuls les projets portés par des chercheurs de l'USMB, étudiants exclus pourront être expertisés)

Contact téléphonique et mail : 0643342585

carole.berger@univ-smb.fr

Laboratoire de l'USMB : __ LPNC _____

Acronyme du projet (5 lettres/chiffres) : EECEA

Titre complet du projet : Évaluation des effets d'un entraînement aux compétences émotionnelles sur les apprentissages chez les élèves scolarisés en école maternelle

Par la présente, je confirme que l'étude menée dans le cadre de cette recherche sera réalisée en conformité avec les principes de déontologie de la recherche de ma discipline et dans le strict respect de l'intégrité physique et morale des participants. En tant que responsable de la recherche je m'engage à ce que cette déclaration soit conforme à la réalité de la recherche effectuée.

De même, je reconnais que l'avis du comité local d'établissement ne saurait se substituer à l'avis du Comité National de Protection des Personnes dans les cas où un avis national serait nécessaire, au regard des démarches de recherche mises en place et en accord avec la loi relative aux Recherches Impliquant la Personne Humaine dite Loi Jardé, entrée en application le 18 novembre 2016 (cf. protocoles RIPH1, RIPH2 et RIPH3). Je reconnais que cet avis ne dispense pas non plus des demandes d'autorisation pour l'utilisation de fichiers auprès de la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL). Je reconnais enfin qu'il est donc de ma responsabilité de m'informer en cas de doute sur le positionnement de cette étude au regard de ces points.

Date, 22 / 09 / 2021
du responsable de l'étude,

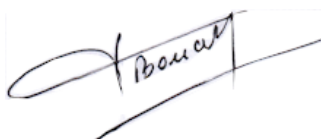
Nom et Signature



Cadre réservé au Comité d'Éthique et de la Recherche de l'USMB

concernant la version soumise le 07 / 01 / 2022
N° de référencement : 2021-21-EECA

Le CER rend un avis favorable



Pascal Bouchez
Président du CER-USMB

1 CONTEXTE ET RESUME DU PROJET *(maximum 850 mots)*

Cette partie devra permettre à des non-experts de la discipline de comprendre le cadre théorique et la problématique de l'étude tout en restant solidement ancrée et justifiée à partir d'un rationnel scientifique.

Les compétences émotionnelles se réfèrent à la manière dont les personnes perçoivent les émotions, utilisent les émotions pour « faciliter la pensée », comprennent et régulent les émotions (Mikolajczak, Quoidbach, Kotsou, & Nelis, 2014). Ces compétences représentent un ensemble de ressources efficaces et fonctionnelles permettant l'adaptation à l'environnement. Elles sont donc essentielles au développement psychologique (Gentaz et al. 2016).

Étant donné l'importance des compétences émotionnelles dans le développement de l'enfant, plusieurs études ont tenté d'élaborer des entraînements visant à soutenir le développement de celles-ci chez les enfants typiques et atypiques (Durlak, et al. 2011). Ces entraînements regroupent une grande variété de matériel (jeux, histoires, vidéos, photos), de tâches (discussions, jeux de rôle, etc.) et d'outils d'évaluation (Sprung, Münch, Harris, Ebesutani, & Hofmann, 2015). Dans leur majorité, les études cherchant à favoriser le développement des compétences émotionnelles ont été conduites sur des populations cliniques, par exemple sur des individus porteurs d'autisme (Begeer et al., 2011) ou sur des individus avec handicap sensoriel, moteur, ou cognitif (Dyck & Denver, 2003).

Des études ont également construit des programmes d'entraînement prenant en compte les aspects émotinels, dans un objectif d'amélioration des performances scolaires ou des comportements sociaux (Izard et al. 2008). Il existe cependant peu d'études réalisées sur l'enfant typique visant à améliorer les compétences émotionnelles elles-mêmes (cf. méta-analyse de Sprung et al. 2015 ; Theurel & Gentaz 2016). Pour la majorité, ces études ont utilisé un outil unique d'évaluation (Test of Emotion Comprehension ; Pons & Harris, 2000), n'ont porté que sur un âge cible ou une tranche d'âge réduite, et présentaient un délai très réduit entre les évaluations pré et post-test (avec un entraînement incluant donc peu de séances et mené sur une durée limitée). De plus, les entraînements ne ciblaient généralement qu'une compétence spécifique (reconnaissance ou compréhension des émotions mixtes par exemple). Ils étaient aussi souvent conduits par des chercheurs ayant pour objectif de répondre à des questions théoriques pertinentes, mais qui ne recoupaient pas forcément les questionnements des enseignants impliqués dans les pratiques éducatives. Tous ces éléments limitent la généralisation des résultats de ces entraînements, ainsi que leur conséquence pratique. En particulier, l'intégration de ces entraînements au quotidien scolaire de l'enfant n'est souvent pas envisagée.

Pour dépasser ces limites, nous proposons d'évaluer la possibilité d'aider les enfants à développer leurs compétences émotionnelles à l'aide d'un entraînement dispensé par les enseignants pendant les heures de classe. Il s'agit par ailleurs d'examiner dans quelle mesure cette aide au développement des compétences émotionnelles pourrait aussi avoir des effets bénéfiques sur les apprentissages. Notre démarche repose sur une véritable collaboration entre chercheurs et enseignants. Il s'agit pour nous de nous saisir des questions mises

en avant par les enseignants pour co-construire un programme d'entraînement original. Cet entraînement doit être tel a) qu'il puisse nous permettre de répondre à nos questionnements théoriques (sur le développement des compétences émotionnelles et sur les liens entre ces compétences et les apprentissages) et b) qu'il puisse être intégré dans les séquences pédagogiques des enseignants, dans le respect des instructions officielles concernant le travail sur les émotions en maternelle/CP. L'adhésion des enseignants au projet est facilitée par le fait qu'ils collaborent à la mise au point de l'outil d'entraînement. In fine, l'objectif est de tester l'outil élaboré, et de l'améliorer progressivement, pour en faire une ressource pour l'enseignement.

Une cohorte de 600 élèves âgés de 3 à 7 ans va être évaluée au moyen d'un paradigme pré-test, entraînement, post-test, après avoir été divisée en deux groupes : un « groupe émotion » et un « groupe témoin ». Durant la phase d'entraînement, le « groupe émotion » va bénéficier d'un programme d'entraînement portant sur les compétences émotionnelles d'identification et de compréhension, tandis que le « groupe témoin » va continuer à suivre ses activités habituelles. L'effet de l'entraînement sera établi par une comparaison entre les performances au pré-test et au post test, en mettant en regard les progrès réalisés entre ces deux phases par le « groupe émotion », avec les progrès réalisés par le « groupe témoin ». Il est prévu d'étudier l'effet de l'entraînement a) sur les compétences émotionnelles elles-mêmes (différentes épreuves de compréhension des émotions, reliées à l'entraînement réalisé), b) sur les compétences mathématiques (tâches numériques et tâches de raisonnement logique), c) sur les comportements locomoteurs et sociaux (action des élèves seuls ou lors de jeux d'équipe), d) sur les compétences langagières (vocabulaire, compréhension de phrases et inférences). En collaboration avec les enseignants, nous nous centrons spécifiquement, lors des phases d'évaluation, sur les compétences correspondant aux attendus de fin de cycle.

DESCRIPTION SCIENTIFIQUE DU PROJET (*maximum 850 mots*)

Cette partie devra faire apparaître clairement les objectifs du projet, les hypothèses de recherche et la structuration du projet mis en place (e.g. design expérimental, procédures de tests, variables d'intérêt, lieux d'expérimentations...).

Il conviendra de préciser les moyens/terrains/modalités de recrutement envisagés (e.g. cohorte référencée, plateforme RIVES, étudiants...) ainsi que le profil et les caractéristiques des sujets/patients amenés à participer à la recherche envisagée (e.g. critères de recrutement et d'exclusion, adultes vs mineurs, patients souffrant d'une pathologie ou d'un traumatisme...).

L'objectif est donc d'évaluer la possibilité d'aider les enfants à développer leurs compétences émotionnelles à l'aide d'un entraînement dispensé par les enseignants pendant les heures de classe. Étant donnés les liens précédemment évoqués entre d'une part les compétences émotionnelles et d'autre part les apprentissages, le développement, et l'adaptation en général, nous faisons l'hypothèse d'une généralisation des effets de l'entraînement, avec un effet bénéfique sur les compétences didactiques (mathématiques/ logique, langage) et sur la motricité (lors d'activités seul et en collaboration). Ces effets restent néanmoins à être délimités.

La procédure inclut 3 phases dans le groupe expérimental (« groupe émotion ») : pré-test, entraînement aux compétences émotionnelles, post test. Dans le groupe témoin (contrôle), seules interviennent les phases de pré-test et de post test. L'effet de l'entraînement est mesuré en comparant les 2 groupes sur les progrès réalisés.

Le groupe expérimental va bénéficier de 3 séquences composées de 3 à 4 séances chacune (soit environ de deux heures par semaine). Le contenu des séances a été développé par les chercheurs et les enseignants volontaires impliqués dans la recherche. Trois journées de formation (18 heures) aux compétences émotionnelles ont été dispensées par les chercheurs à l'intention des enseignants préalablement. Un ensemble de 3 autres journées de formation est prévu. Ces journées ont pour objectif de permettre aux enseignants de s'approprier la littérature scientifique actuelle sur les compétences émotionnelles, de prendre connaissance du rôle des compétences émotionnelles dans l'apprentissage scolaire, et de participer à des groupes de discussion sur la création de stratégies et outils de développement des compétences émotionnelles. Les enseignants ont ainsi construit et testé le matériel pédagogique durant la première phase de formation. Le support didactique a été identifié en appui du travail mené par le groupe académique de Savoie autour du principe d'évaluation positive par observation, avec la création de grilles supports d'observables visant les attendus de fin de cycle.

Les séances ont pour but de travailler trois compétences émotionnelles (l'identification, la compréhension et l'expression), dans le respect des modalités d'apprentissages énoncées dans les programmes de l'école : en jouant – en s'exerçant – en résolvant des problèmes – en mémorisant en se remémorant, avec des activités adaptées selon l'âge et les contraintes scolaires.

Pour la compétence " identification " (séquence 1), les objectifs sont : 1/ de savoir identifier les six émotions de base à partir de photos d'expressions faciales, et de savoir repérer des constantes dans l'identification des expressions faciales émotionnelles indépendamment de l'âge, du sexe et du groupe ethnique, 2/ de diversifier le vocabulaire rattaché à ces émotions et de savoir relier les expressions faciales émotionnelles au vocabulaire émotionnel, 3/ de lister les paramètres intervenant dans l'identification des émotions (visage, voix, posture et contexte) et de mettre en avant l'importance de ces paramètres en fonction des situations.

Pour la compétence " compréhension " (séquence 2), les objectifs sont : 1/d'apprendre les situations à l'origine des émotions de base, 2/ de comprendre qu'une situation peut déclencher des émotions contradictoires et savoir la reconnaître 3/ de comprendre qu'une même situation peut déclencher des émotions différentes, selon les personnes et selon le contexte.

Pour la compétence " expression " (séquence 3), les objectifs sont : d'apprendre à exprimer ses émotions de différentes façons et de prendre conscience des effets de l'expression sur soi et sur les autres.

La validité du rapport et des impacts entre compétences émotionnelles et compétences didactiques sont évalués avant et après l'entraînement à l'aide de plusieurs épreuves :

- Une épreuve de compréhension des émotions composée de trois sous-tâches : reconnaître les émotions primaires de joie, colère, tristesse, peur et l'expression neutre, comprendre la cause de l'émotion et la dénommer. Il s'agit ici d'identifier l'émotion d'autrui dans cinq situations données, d'abord en la montrant du doigt puis en la nommant.
- Une épreuve didactique : compétences mathématiques, incluant des tâches centrées sur les aspects numériques et sur les aspects de raisonnement logique

- Une épreuve didactique : compétences langagières, avec une évaluation sur les aspects de compréhension (mots, phrases)
- Une épreuve didactique : compétences motrices

Les participants seront issus de différentes écoles du département de Savoie, scolarisés en maternelle et en CP. La participation sera subordonnée à la décision de l'enseignant de participer au projet (puisque les entraînements se feront par les enseignants eux-mêmes). Les classes concernées peuvent être des classes d'un seul niveau ou de plusieurs niveaux, de toutes zones, y compris réseaux d'éducation prioritaire (avec l'idée que l'entraînement mis en place pourrait être bénéfique plus particulièrement pour les enfants issus de milieux défavorisés). Il est prévu que les enfants participant à la recherche en tant que groupe contrôle bénéficient de l'entraînement l'année suivante. Dans tous les cas, les enfants ne peuvent participer à l'étude qu'après consentement écrit des parents, après que ceux-ci aient été informés des objectifs de l'étude et des modalités de fonctionnement. S'il est estimé qu'un enfant ne répond pas aux critères d'inclusion (ce peut être le cas, par exemple, dans le cas d'une trop mauvaise maîtrise de la langue française, empêchant la compréhension des consignes), il est prévu qu'il effectue normalement les passations (qui font partie des séquences pédagogiques). Ses données seront simplement retirées au moment de l'analyse.

2 RESULTATS ATTENDUS (*maximum 400 mots*)

Les résultats attendus sont à plusieurs niveaux. Tout d'abord, il s'agit de montrer qu'il est possible d'améliorer les compétences émotionnelles des jeunes enfants par un entraînement approprié, et que cette amélioration peut avoir un impact sur les apprentissages. Nous serons particulièrement sensibles à l'effet de cet entraînement chez les enfants issus de zones d'éducation prioritaire (REP et REP+).

Il s'agit par ailleurs de montrer qu'il peut être pertinent d'entraîner les compétences émotionnelles et psychosociales dans le cadre de l'école, en organisant une collaboration entre le milieu de la recherche et de l'éducation autour d'une problématique commune. Ces compétences sont maintenant inscrites dans les programmes scolaires et demandent à être consolidées dans leur prise en charge et leur enseignement. Les enseignants sont parfois démunis sur la façon d'organiser cette prise en charge et sont demandeurs d'informations à la fois sur la nature des compétences à développer et sur les démarches d'intervention efficaces. Il est attendu que l'étude puisse permettre aux enseignants d'éprouver la pertinence d'un entraînement répondant aux contraintes du terrain et basé sur des problématiques issues de la recherche. Il s'agit par ailleurs, à travers les mesures réalisées, de leur apporter des éléments concrets sur l'impact d'une action de ce type sur les apprentissages en général. Il est important de préciser que des recherches autour de problématiques similaires ont pu être menées dans le 2nd degré. C'est par contre, la première fois que cette question est posée dans le cadre de la maternelle et de la première scolarisation.

3 CONSIDERATIONS D'ORDRE ETHIQUE

Modalités de recrutement des sujets

Existe-il un rapport d'autorité ou d'influence entre les personnes chargées du recrutement et/ou des expérimentations et les participants ? (e.g. étudiant(e)/enseignant(e), employé(e)/cadre, patient(e)/médecin, soigné(e)/thérapeute ...)

- Existe-il des bénéfices directs pour les participants à cette recherche ? (e.g. soins, évaluations, gratifications...)

- La recherche ou certaines questions/procédures/mesures peuvent-elles impliquer des risques physiques, psychologiques, professionnels (e.g. inconvénients, trouble, malaise, stress, gêne ou inconfort d'effet immédiat ou retardé de quelque nature que ce soit).

Protection des données

Précisez les mesures prises en termes de protection, anonymisation, stockage et durée de conservation des données (e.g. les informations recueillies permettent-elles d'identifier les participants ? Combien de personnes auront accès aux données ? Quelles mesures prises pour sécuriser l'accès aux données et pour garantir l'impossibilité d'identifier les participants en cas de vol (physique ou piratage) de données ?...)

Modalités d'expérimentation

Des modalités spécifiques d'expérimentation sont-elles nécessaires et pourquoi ? (certaines observations/mesures sont-elles cachées à la connaissance des participants ? y'a-t'il occultation volontaire de certaines informations/objectifs du protocole auprès des participants ? certaines procédures impliquent-elles d'induire temporairement en erreur les participants ?...)

Le droit de retrait des sujets/patients/participants, à tout moment, est-il clairement explicité et garanti ?

Le recrutement des participants s'appuie sur l'entrée des enseignants dans le projet. Il n'existe aucune relation d'influence entre les chercheurs et les enseignants volontaires. L'étude se déroule dans l'esprit d'une collaboration, où les deux partis doivent tirer profit du travail réalisé. C'est l'entrée des enseignants dans le projet qui conditionne la sollicitation des enfants participants (qui sont en l'occurrence les élèves de l'enseignant). Il est demandé aux parents un accord écrit spécifiant qu'ils autorisent leur enfant à participer à la recherche. L'accord est sollicité après qu'ils aient reçu les informations concernant les objectifs et les objectifs et caractéristiques de la recherche. Le protocole est entièrement transparent pour les parents, qui sont à priori informés sur les étapes du protocole et la nature des tâches qu'il est prévu d'administrer aux enfants. Le droit de retrait est clairement explicité et garanti. A la demande des parents, les enfants peuvent cesser de participer à l'étude. Les enfants eux-mêmes peuvent signifier leur refus de participer.

Il existe des bénéfices potentiels directs pour les participants de la recherche. Il est attendu que l'entraînement puisse améliorer leurs compétences émotionnelles et psychosociales (compétences sur lesquelles sont ciblées les séances). Les bénéfices peuvent même être plus larges, dans la mesure où nous savons que les compétences émotionnelles et psychosociales sont reliées aux apprentissages, au développement, et aux capacités d'adaptation en général. Les bénéfices directs sont mesurés par les évaluation pré- et post test portant à la fois sur les compétences émotionnelles et sur les compétences didactiques. Il est prévu que les participants du groupe contrôle puissent bénéficier des mêmes effets, une année plus tard.

Les caractéristiques de l'étude sont telles qu'elle peut aussi apporter des bénéfices directs pour les enseignants, qui peuvent expérimenter et tester des modes d'intervention nouveaux et originaux, basés sur les données issues de la recherche.

La recherche n'implique aucun risque physique ou professionnel. Les séances d'entraînement se font sous le contrôle de l'enseignant, en restant dans le cadre des programmes et instructions officielles concernant l'acquisition des compétences émotionnelles.

Les données utilisées par les chercheurs sont rendues entièrement anonymes. Les seules personnes ayant accès aux données sont l'enseignant (dans la mesure où il participe à la collecte des données) et les chercheurs. Précisément, l'enseignant fournit aux chercheurs des feuilles brutes de résultats pour chaque enfant. Sur ces feuilles brutes, figurent les informations suivantes : prénom de l'enfant, date de naissance, sexe, et éventuellement des informations justifiant une exclusion de la base de données (par exemple, lorsque l'enfant n'a pas été en mesure de comprendre les consignes). Ces feuilles brutes de résultats sont conservées (au maximum 1 mois) par les chercheurs le temps que les différents résultats soient reportés dans un fichier où les données sont rendues complètement anonymes. La procédure d'anonymisation est la suivante : une étiquette d'identification est créée pour chaque participant, selon les règles suivantes : conservation de la 2^{ème} lettre et de l'avant lettre du prénom, première lettre de la ville, première lettre du nom de l'école, mois de naissance et dernier chiffre de l'année de naissance. Par exemple, pour un enfant dénommé Titouan, né en décembre 2018, et scolarisé à Albertville à l'école Sigismond, le numéro d'identification conservé est : IAAS128. Seule cette donnée d'identification est conservée. Les feuilles de résultats fournies pour l'enseignant(e) sont détruites. Il est demandé aux enseignants de n'en garder aucune copie. Pour garantir l'impossibilité d'identifier les participants en cas de vol de données, il n'existe aucun fichier stocké faisant état de la correspondance entre l'identité de l'enfant et le code d'anonymisation.

4 REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Izard, C., Stark, K., C. Trentacosta, & D. Schultz (2008). Beyond emotion regulation: emotion utilization and adaptive functioning, *Child Development perspectives*, vol 2, 156-163

M. Mikolajczak, M. Quoidbach, Q., Kotsou I., & Nelis, D. (2014), *Les compétences émotionnelles*, Dunod

Sprung M., Münch H. M., Harris P. L., Ebesutani C., & Hofmann S. G. (2015). Children's emotion understanding: A meta-analysis of training studies. *Developmental Review*.

Theurel, A., & Gentaz, E. (2016). Entraîner les compétences émotionnelles à l'école, *ANAE*, 139, 545-555.

5 ANNEXES

Les annexes du dossier doivent comporter obligatoirement :

- La notice d'information destinée aux participants, elle doit être explicite et complète pour que le consentement puisse être « éclairé ».
- Le formulaire de consentement destiné aux participants, consentement parental dans le cas d'inclusion de mineurs (pour rappel, selon l'article 42 du RGPD « une déclaration de consentement rédigée préalablement par le responsable du traitement devrait être fournie sous une forme compréhensible et aisément accessible, et formulée en des termes clairs et simples, et elle ne devrait contenir aucune clause abusive. Pour que le consentement soit éclairé, la personne concernée devrait connaître au moins l'identité du responsable du traitement et les finalités du traitement auquel sont destinées les données à caractère personnel. Le consentement ne devrait pas être considéré comme ayant été donné librement si la personne concernée ne dispose pas d'une véritable liberté de choix ou n'est pas en mesure de refuser ou de retirer son consentement sans subir de préjudice »).

Les annexes devraient également permettre de présenter en détail les questionnaires, tests, outils... utilisés pour la recherche afin de permettre au Comité d'Éthique d'apprécier leur caractère potentiellement contraignant, risqué, perturbant sur les plans physique et /ou psychologique et engageant sur le plan des données personnelles.

Les annexes sont joints par fichiers attachés :

-Formulaire de consentement : fichier « DocumentsParentsEtAccord »

-Outils utilisés pour l'entraînement (séquences proposées) : fichier « SequencesRecherche collaborative »

